

a accueillis avec cette urbanité et cette affabilité dont Elle est coutumière.

Nous sommes heureux de signaler deux incidents qui se sont produits pendant la visite des touristes français à Saint-Jérôme.

Dans sa réponse à l'adresse du maire, M. le curé Labelle ayant annoncé que son premier acte en rentrant dans sa paroisse, serait d'aller remercier Dieu, tous les Français ont tenu à accompagner le digne curé, devenu pour eux plus qu'un ami. Ils étaient donc tous groupés dans le chœur de l'église de Saint-Jérôme et tous ont éprouvé la même émotion que M. de Molinari " Je suis un vieu^x journaliste, nous a-t-il dit, qui ne se laisse pas émotionner facilement et cependant quand j'ai vu M. le curé Labelle, revêtu de ses habits sacerdotaux, s'avancer vers l'autel, j'ai été ému jusqu'aux larmes. "

En second lieu pour rehausser la solennité du salut, Mme Agostini a chanté l'*Ave Maria* de Gounod accompagnée sur l'orgue par M. le vicomte de Bertier et sur le violon par M. Haakman. Cette manière délicate des Français de s'associer aux prières des paroissiens de Saint-Jérôme et de leur prouver en même temps combien ils étaient touchés de leur réception si sympathique, a été appréciée de tous comme elle le méritait.

Dimanche prochain, premier dimanche de septembre recommenceront les exercices de la Congrégation des Jeunes Gens de Nazareth.

Pour se faire inscrire, on est prié de s'adresser au président M. Mélançon, notaire, au secrétaire ou au directeur M. l'abbé Hamon, S. S.

Voici le mandement que Sa Grandeur Mgr des Trois-Rivières a adressé au clergé et aux fidèles de son diocèse :

Nos très chers frères,

Nous venons de recevoir du Saint-Siège un document important, dont nous nous empressons de vous faire connaître la teneur.

Le 10 juillet dernier, il a plu à Sa Sainteté Léon XIII, de l'avis des Eminentissimes Cardinaux de la Sacrée Congrégation de la Propagande, de diviser notre diocèse en deux parties, dont l'une, celle qui est située au nord du fleuve Saint-Laurent, continuera de former le diocèse des Trois-Rivières, et l'autre, celle qui se trouve au sud du même fleuve, constituera un nouveau diocèse sous le nom de diocèse de Nicolet. Le siège épiscopal de ce nouveau diocèse et la résidence de son titulaire sont fixés dans la ville de Nicolet, dont l'église paroissiale est érigée en cathédrale..

N. T. C. F., vous avez été témoins des efforts constants et des sacrifices nombreux que nous avons faits, depuis deux ans surtout, pour empêcher ce projet de division d'être mis à exécution. Si nous